

Calendrier des épreuves de sélection et d'inscription

Période d'inscription auprès de l'IFAS GRETA
GPI2D Lycée Diderot

**Dates limite de dépôt des dossiers de
candidature**

Jury de sélection : examen des dossiers et
entretien

Jury d'admission

Communication des résultats

**Validation de l'inscription par les candidats
admis**

Organisation des inscriptions

Entrée en formation

Du lundi 24 mars au mardi 10 juin 2025 à 23h59

Le mardi 10 juin 2025 à 23h59

Du vendredi 2 mai au vendredi 20 juin 2025

Au plus tard le mardi 24 juin 2025

Mercredi 25 juin 2025 à 14h00

Jusqu'au vendredi 4 juillet 2025 inclus

Jusqu'au mardi 8 juillet 2025.
Traitement de la liste complémentaire et édition
de la liste définitive des inscrits.

Mardi 26 août 2025 : DEAS cursus long
Lundi 29 septembre 2025 : DEAS cursus
modulaire

[Cliquez ici pour consulter le référentiel officiel du Diplôme d'État d'Aide Soignant.](#)

[Cliquez ici pour retrouver les informations complètes sur l'organisation des sélections.](#)

Télécharger le dossier de candidature

Étape 1 : s'inscrire à l'IFAS

Pour commencer votre inscription au Diplôme d'État d'Aide-Soignant, merci de compléter le formulaire qui sera accessible en cliquant sur le bouton ci-dessous à partir du lundi 24 mars 2025.

REPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'IFAS

Étape 2 : télécharger le dossier de candidature

Après avoir rempli le formulaire ci-dessus, vous pouvez télécharger le dossier de candidature au DEAS.
Ce dossier est à renvoyer avant le mardi 10 juin 2025 (minuit) :

- Par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi de la date d'envoi, à l'adresse : IFAS DIDEROT au Greta GPI2D – Immeuble Métropole 19 – 134 rue d'Aubervilliers 75019 Paris,
- Par dépôt en main propre au Greta GPI2D, 134 rue d'Aubervilliers 75019 Paris : du lundi au vendredi, entre 9h et 17h, en échange d'un reçu,
- Par courrier électronique en un seul fichier au format PDF à l'adresse : formations-sante@gpi2d.greta.fr

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE CANDIDATURE AU DEAS

Attention : toute personne souhaitant s'inscrire à l'IFAS du GPI2D doit constituer un dossier de candidature, y compris les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage et ceux visant un parcours post VAE.